

Formation continue

AIPR - INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – Concepteurs / Encadrants RS 1282 – FRANCE COMPÉTENCES

Durée de la formation : 7 heures – 1 jour (dont examen)

Recyclage : 4 heures – ½ journée (dont examen)

Public concerné : Salarié dit « encadrant » intervenant en préparation administrative et réalisation technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Salarié dit « concepteur » intervenant en préparation du suivi des projets de travaux.

Prérequis : Aucun

Modalité d'alternance : Non concerné

Frais pédagogiques : Non concerné

Financement: Plan de développement des compétences des entreprises / Formation éligible au CPF

Délais d'accès à l'action : 1 mois

Objectifs

Préparer à l'AIPR les personnels des structures pour les concepteurs qui préparent et conduisent des projets ; pour les encadrants qui gèrent des chantiers de travaux.

Modalités pédagogiques

- Exposé étayé par des diaporamas ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation.
- Questions-réponses, partage d'expériences, préparation au QCM.

Mode de validation

- Formation non certifiante
- Délivrance d'une attestation de fin de formation valant validation d'acquis

Dispositif d'évaluation de la formation

- Test AIPR en ligne

Conditions d'inscription

- Inscription par mail à cfppa.vienne@educagri.fr
- Nombre minimum de stagiaires par session : 6

Programme

- Contexte de la réforme et de l'AIPR : Cas d'accident, Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs, le guichet unique.
- Rappel de la réglementation : Code du travail, Code de l'environnement, les décrets, les guides techniques et fascicules.
- Procédures administratives : les acteurs, qui fait quoi ?, DT et DICT, Compte rendu de marquage, Constats contradictoires et d'arrêt, Avis de travaux urgent, Exercice de mise en application sur le guichet unique.
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement : Caractéristiques des réseaux, Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant), Classes de précision, Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...), Repérage et Précision de localisation, Règles de marquage – piquetage.
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux : Terrassement avec engins, Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier, Travaux sans tranchée, Règles de précaution
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident Cas pratiques réalisés durant la formation : Rédaction de DT – DICT, Lecture de plans.
- Passage de l'examen QCM AIPR « Encadrant ou Concepteur »

Zoom sur...

Taux de réussite
2021 : 100 %
2022 : 100%

Taux de satisfaction
2021 : 100 %
2022 : 100%

Formation initiale
210€ / jour / personne

Formation initiale groupe (10 personnes)
990€ / jour / groupe

Formation recyclage
120€ / jour / personne

Examen seul
90€ / personne

Organismes financeurs

FINANCEMENT INDIVIDUEL

ENTREPRISES PRIVÉES / PUBLIQUES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CNFPPT
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

pôle emploi

MON COMPTE FORMATION

OPCO
opérateurs de compétences

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Nous contacter pour permettre la meilleure adaptabilité possible.



AGROTEC
Sciences de l'eau et de l'environnement
CFPPA • OFA - Vienne • Seyssuel

Agrotec / CFPPA - OFA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin, Montée Bon Accueil
38217 Vienne-Seyssuel
www.vienne.educagri.fr

04 74 85 18 63 - choix 2

cfppa.vienne@educagri.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENVIRONNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDIOUX NATURE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes